N°36

JANVIER
FÉVRIER
MARS
2017

POUR CAYEUX... ENSEMBLE !

Le Bulletin d'Informations Municipales

Monsieur Benoît Lemaire, nouveau Sous-Préfet, en visite à Cayeux, le 13 janvier 2017

Etre à la hauteur des ambitions de notre commune

Rendre à Cayeux-sur-Mer son rang. Respecter son histoire. Agir pour elle dans la transparence, avec dignité. Servir notre commune : telle est la mission quotidienne des élus qui vous représentent au Conseil municipal depuis 3 ans maintenant. Avec pour objectif principal le développement économique, sans oublier le lien social, le respect des traditions. Je tiens, ici, à remercier tous les acteurs qui ont décidé d'investir à Cayeux-sur-Mer pour revitaliser son centre-ville, pour développer l'attractivité touristique de notre ville, pour maintenir des services et des commerces de proximité à la population. Des femmes et des hommes qui croient en notre projet, qui se sont engagés pour que Cayeux redevienne une ville forte, qui font battre son cœur.

Etre à l'écoute des préoccupations de tous, faciliter le quotidien, se montrer exigeant au niveau de la qualité du cadre de vie et de l'entretien des espaces communaux pour les habitants et les visiteurs : c'est ce à quoi nous nous efforçons avec passion. Pour être à la hauteur de nos ambitions, chacun à son niveau doit se montrer volontaire, rigoureux sur la qualité de service. Il était devenu prioritaire d'insuffler de nouvelles méthodes de travail, de restaurer le dialogue entre les équipes, de faire partager les expériences afin de recréer une unité… au service de Cayeux.

Pour répondre aux enjeux de demain, rester debout, Cayeux l'insoumise avait besoin d'un nouveau souffle, d'une nouvelle dynamique. Ce changement a été impulsé par Yves Masset et aujourd'hui nous avons la responsabilité de tout mettre en œuvre pour conserver ce cap, et surtout, l'atteindre, en fédérant les énergies, en œuvrant pour l'intérêt général.

De la volonté, il nous en faut pour oublier le camouflet essuyé en début d'année ! Depuis le 1er janvier notre ville appartient à la com' d'agglo de la Baie de Somme. Question de bon sens, de représentativité, Cayeux-sur-Mer devait jouer un rôle dans cette nouvelle assemblée. Or, il nous a été réservé un simple strapontin ! Les calculs politiques et les arrangements entre amis ont eu raison de notre candidature, à quelques voix près…

Fort heureusement, avec le printemps arrive la haute saison du tourisme. Agir pour le tourisme, c'est œuvrer pour une meilleure qualité de vie des habitants et préserver notre patrimoine et notre environnement. Agir pour le tourisme, c'est aussi créer de la richesse qui induit des retombées économiques non négligeables à l'heure où les budgets sont serrés : pour Cayeux, par exemple, les dotations de l'Etat ont baissé de plus de 240 000€ depuis 2014 !

En ce début de printemps, le préfet de la Somme a validé le PPRN des Bas-Champs du sud de la Baie de Somme… 10 ans après son lancement, le projet a évolué dans le bon sens : le nouveau règlement ne gèlera pas le développement de Cayeux ! La concertation a permis de se rendre compte que si la nature évolue, le risque, lui, reste. Preuve en est la tempête Egon, mi janvier. Avec les pompiers, vos élus étaient sur le pont toute la nuit. Les 24 épis ont bien joué leur rôle de protection. Seul un recul d'une dizaine de mètres a affecté la plage et provoqué une inondation qui s'est rapidement résorbée. Avant le lever du jour, Silmer et l'ASA des Bas-Champs (bravo à nos partenaires !) se sont employées pour éviter une submersion à la prochaine marée haute. Dès le lendemain et pendant plusieurs jours, les équipes municipales ont pansé les plaies ! Dès demain, ces mêmes équipes réaménageront ce qui fait la fierté de Cayeux : ses cabines et son célèbre chemin de planches !

Heureux printemps à vous tous,

Fidèlement,

Votre maire, Jean-Paul Lecomte.

Noël de la Mollièroise

Jean-Baptiste Clerc chantant l'Canchon d'Saint Blaise

Noël des Enfants de l'école Saint Joseph

13 logements et des espaces commerciaux

La ville de Cayeux-sur-Mer voit sa capacité d'accueil augmenter par la construction d'un ensemble de 13 logements en accession et d'espaces commerciaux au rez-de-chaussée.
Cet ensemble situé à l'entrée de plage, plus précisément à l'intersection du Boulevard du Général Sizaire et de L'esplanade Aristide Briand, va donner un cachet et un équilibre supplémentaire au centre plage de notre station balnéaire.
Merci à l'investisseur privé, amoureux de notre cité, qui possède déjà un Hôtel en centre ville. C'est un projet dont l'étude a démarré avec l'ancien maire Monsieur Masset et qui se concrétise finalement.
Les travaux sont réalisés par la société EDA Bâtiment.
Un dynamisme économique et touristique confirmé !

Des cabines de plage neuves

Le chemin de planches et les cabines de plage font la fierté de la ville de Cayeux-sur-Mer.
Pour que vous puissiez passer des vacances dans l'une de ces cabines, qui est un véritable art de vivre, les équipes des employés de la ville décapent, poncent, peignent et remplacent des éléments de menuiserie pendant la période hivernale. Chaque année, environ 40 cabines sont ainsi restaurées sur un parc de 169 cabines communales.
En 2017, un lot de cabines neuves remplacera les anciennes qui ont été vendues. La peinture sera réalisée en régie par les services de la ville. Ces travaux nécessitent des employés qualifiés en menuiserie et peinture. L'été est bientôt là, les cabines vous attendent dès le mois d'Avril !

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

_____

Je coche la case que je préfère :

☐ Choix 50 km/h

☐ Choix 30 km/h

Merci de votre participation.

Sécurité Routière

Une réunion à la demande des habitants du quartier de la vieille église, au sujet de la vitesse excessive des automobilistes, a eu lieu en mairie le 19 décembre 2016. Elle a réuni 11 habitants qui se sont investis dans la recherche d'une solution.
Suite à cette réunion de travail, il a été décidé d'installer des radars pédagogiques aux entrées de ville, de revoir une partie de la signalétique notamment à l'entrée de la ville côté Brutelles et cimetière, d'étudier la possibilité de mettre des chicanes prioritaires sur une portion de la rue des Canadiens et de la rue du Maréchal Foch. Tout cela est actuellement à l'étude et en attente des demandes de subventions auxquelles la ville peut prétendre.
Néanmoins, l'interrogation s'est faite sur la pertinence d'une vitesse à 30 km/h en ville ou bien à 50 km/h comme actuellement sans changer les zones 30 km/h qui existent. Nous aimerions cependant recueillir vos désirs à ce sujet.

Avant

Aménagement du Parking des Argousiers

Voici un petit aperçu de ce que donnera l'aménagement du Parking des Argousiers au hameau du Hourdel.
La première tranche ne devrait plus tarder, comme promis dans notre programme !

Après

La Tempête Egon

La tempête Egon a frappé notre ville dans la nuit du 12 au 13 janvier 2017.
L'eau a envahi certaines rues de Cayeux de 23h30 environ jusque 1 heure du matin, pendant la marée haute par un phénomène de surverse. A noter qu'il n'y a pas eu de très gros dégâts.
Des photos prises par vos élus, **bien présents sur le terrain cette nuit là** , ont été mises en ligne dès le matin suivant et ont fait le buzz puisqu'elles ont été visionnées de très nombreuses fois.
Les pompiers, les services de la municipalité techniques et administratifs, l'Asa des bas-champs, ainsi que les carriers, tous ont travaillé pendant la nuit afin de limiter les impacts de cette très forte mais brève tempête.

Nos remerciements à tous pour l'aide apportée !

Des nouvelles vignettes de stationnement

Attention ! Afin de continuer à bénéficier de la gratuité pour le stationnement à Cayeux et au Hourdel, n'oubliez pas de vous procurer la nouvelle vignette à apposer sur le pare-brise de votre voiture en remplacement de l'ancienne.

Celle-ci sera disponible à compter du 3 avril 2017.

Elle sera remise aux Cayolais et aux propriétaires de résidences secondaires de Cayeux sur présentation de la carte grise du véhicule et d'un justificatif de domicile.

Un nouveau Conseiller au Conseil Municipal

Le conseil municipal du 13 février 2017 a pris acte de l'arrivée d'un nouveau conseiller municipal. Il s'agit de M. Louvel Jérôme qui remplace Madame Annie Charlemagne. Ce conseiller est le suivant de la liste à laquelle appartenait la conseillère démissionnaire aux dernières élections municipales.

Souhaitons- lui la bienvenue au sein du Conseil Municipal.

Infos pratiques

Dates des prochaines consultations juridiques du cabinet Crépin Fontaine en mairie de Cayeux-sur-Mer :

- Mardi 2 mai de 10h à 12h
- Mardi 6 juin de 10h à 12h
- Lundi 3 juillet de 10h à 12h
- Lundi 4 septembre de 10h à 12h
- Lundi 2 octobre de 10h à 12h
- Lundi 6 novembre de 10h à 12h
- Lundi 4 décembre de 10h à 12h

03 . 22 . 20 . 17 . 17

scpcrepin80@wanadoo.fr

Rendre votre commune plus attrayante tout en fleurissant votre habitation ?

C'est possible ! Pour cela il vous suffit de fleurir vos habitations et jardins, ainsi que vos commerces, et de participer au Concours des Maisons Fleuries, en remplissant le bulletin d'inscription ci-contre.
Bichonner vos fleurs pour nous les présenter lors des passages du jury, le 3 juillet et le 3 août.

Nous comptons sur vous !

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DE MAISONS FLEURIES

À déposer à la Mairie avant le 19 juin 2017

Nom : _____ **Prénom :** _____

Adresse : _____

N° téléphone _____ **Portable** _____

Inscription au concours (cocher la case correspondante)

❑ **Maison avec jardin** ❑ **Balcon et terrasse** ❑ **Commerce**

Et du côté de nos finances communales ...

La baisse des dotations d'Etat ! Qui n'en a pas entendu parler dans les journaux ou bien à la télévision ?
Concrètement, à quoi cela correspond-il pour notre ville ?
Eh, bien la baisse de la dotation forfaitaire en 2014 s'est traduite par une diminution de 46401€ par rapport à 2013, en 2015 de 75141€, et 72716€ en 2016. Soit un total cumulé de 194 258€ sur un an. Et, pour 2017, elle devrait encore être bien amputée.
Notre marche de manœuvre financière est bien évidemment beaucoup plus restreinte qu'auparavant avec plus de 230 000€ en moins par an pour cette dotation forfaitaire, notamment pour les investissements.
Nous sommes donc dans l'obligation de faire des choix qui se révèlent bien souvent difficiles mais cependant obligatoires pour une gestion saine, une vision politique à long terme.

Attention : Du changement dans les demandes de cartes d'identités

Une grande amélioration : Depuis le 13 mars 2017, chaque usager peut effectuer une demande de carte d'identité dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil et non plus uniquement dans sa commune de résidence.

Dans la Somme, seules les 16 communes suivantes sont équipées d'un dispositif de recueil. Il s'agit d'Amiens, Abbeville, Ailly-sur-Noye , Albert, Corbie, Doullens, Flixecourt, Friville-Escarbotin, Gamaches, Ham, Montdidier, Péronne, Poix de Picardie, Roye, Rue et Saint Valery.

L'usager peut aussi, s'il le souhaite, enregistrer sa demande depuis son domicile grâce au télé service de pré-demande en ligne, disponible sur le site internet de l'Agence Nationale des titres Sécurisés (ANTS). Un numéro de pré-demande de carte d'identité lui sera alors attribué et permettra à l'agent de guichet des mairies équipées d'un dispositif de recueil, de récupérer les informations enregistrées en ligne sans avoir à les ressaisir.

Enfin, outre la sécurisation de l'identité résultant de la prise d'empreintes numérisées, le traitement des cartes nationales d'identité au sein d'une plateforme spécialisée va permettre aussi d'améliorer les délais de traitement, tout en renforçant les moyens de lutte contre la fraude.

Cependant, afin de permettre aux usagers qui rencontrent des difficultés pour accéder aux avantages de l'offre numérique, d'effectuer leur pré demande en ligne, l'agent d'accueil en mairie sera à disposition du public pour un pré-enregistrement informatique.
Il ne restera plus qu'à faire valider cette demande de CNI au guichet des mairies équipées d'un système de recueil pour les empreintes, les plus proches de Cayeux étant St Valery ou Friville-Escarbotin.

Nous sommes bien conscients de la gêne que va occasionner ce changement, qui est obligatoire. Cette réforme se situe dans un contexte de réorganisation globale des missions de l'Etat qui comporte principalement deux volets : le renforcement des missions prioritaires des préfectures et sous-préfectures d'une part, et d'autre part la modernisation du processus de délivrances des titres.

Baie de Somme
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Du changement dans la collecte des déchets

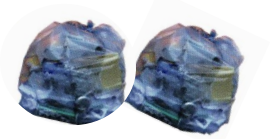

Attention, depuis le 1er janvier 2017, un changement a lieu dans la collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables.
Les ordures ménagères ne sont plus ramassées qu'une fois par semaine hors saison et deux fois en saison.
Les sacs bleus, quant à eux sont ramassés hebdomadairement (et non pas quotidiennement ainsi que cela est noté dans le courrier d'accompagnement du calendrier de collecte transmis par la communauté de communes).

Les calendriers ainsi que le guide du tri sont disponibles à l'accueil de la mairie mais sont aussi imprimables sur le site de l'ancienne communauté de communes baie de somme sud.
Respectez le tri sélectif : les plastiques dans les sacs bleus et les déchets ménagers dans les sacs blancs. Pas de sacs noirs, qui ne seront plus collectés.

Pour réduire nos déchets, continuons nos efforts !

Martine CRÉPIN

La collecte des bouchons

Les enfants de l'école publique et l'association de Club Artistique Caouais (CAC) ont participé à la collecte des bouchons en plastique et en liège au profit des handicapés afin de faciliter l'achat de fauteuils roulants. Les enfants de l'école publique collectent également vêtements et jouets. Nous remercions Madame Mortier, directrice de l'établissement, les institutrices ainsi que Madame Esquenet, Présidente de l'association du CAC et son équipe pour cette belle initiative.

Du côté de nos aînés

Le 4 janvier, Monsieur le Maire a présenté ses vœux aux résidents de la maison de retraite de Cayeux-sur-Mer. Pendant que nos ainés dégustaient une part de galette des rois, les élus distribuaient les colis de friandises à chacun et l'amicale des résidents offraient également des cadeaux.
Un grand merci à cette association dévouée pour nos ainés !
Nous souhaitons également la bienvenue à Madame Corinne Sénéchal qui, depuis le début de l'année 2017, est la nouvelle directrice de l'E.H.P.A.D. de Cayeux.

Opération V.P.P.

L'Opération Ville et Plage Propre (V.P.P.) menée par Monsieur Le Maire, Président du centre communal d'actions sociales a permis à 15 bénéficiaires du RSA, sur la base du volontariat, d'améliorer la propreté du front de mer, du parcours des planches, la réhabilitation des blockhaus, le cimetière et d'autres travaux dans la ville. Ils nous disent aujourd'hui avoir retrouvé une confiance en eux et sont satisfaits d'avoir été utiles à la commune.
Pour poursuivre cette action en 2017, une réunion a eu lieu le 24 février dernier. Cette rencontre a donné envie à cinq nouveaux volontaires de rejoindre l'équipe existante. Ils seront donc au total une vingtaine à participer à cette nouvelle saison de l'Opération V.P.P.

Forte participation à l'atelier tablettes numériques

Afin de se familiariser avec les nouvelles technologies et Internet, et de pouvoir communiquer davantage avec ses proches, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) et les PEP80 « la solidarité en action » ont proposé des ateliers tablettes numériques.
Depuis le 2 mars, 22 personnes suivent des cours d'initiation.

Une association septuagénaire

Le bureau actuel de la Mollièroise

Association particulièrement dynamique, **l'AMICALE MOLLIÈROISE** propose régulièrement aux habitants de la Mollière de se retrouver pour passer un moment festif dans les locaux de l'ancienne école du hameau.
La période de L'Épiphanie est par exemple l'occasion pour l'association d'organiser une dégustation de galettes des rois à laquelle sont conviés gratuitement toutes les Mollièroises et tous les Mollièrois.
Juste avant ça pour fêter Noël, l'amicale Mollièroise organise (toujours gracieusement) une distribution de cadeaux pour chaque enfant résidant la Mollière.
Ce ne sont que deux exemples de rassemblements proposés exclusivement aux Mollièroises et Mollièrois auxquels viennent s'ajouter des manifestations plus populaires telles que la Fête de La Mollière ou bien encore la brocante de La Mollière.
Aux deux dates importantes que sont cette année, le dimanche 30 juillet (Brocante) et le dimanche 20 août (fête de la Mollière), il faut y ajouter celle du samedi 27 mai.

En effet, cette année, l'Amicale Mollièroise fêtera ses 70 ans d'existence et ce sera une fois de plus un bon prétexte pour l'association de réunir les habitants de la Mollière.
Ce sera sans nul doute pour Monsieur le Maire de la Commune de Cayeux-sur-mer , Monsieur Jean-Paul LECOMTE, l'occasion de mettre à l'honneur les différents présidents de l'association qui ont précédés Monsieur Jean-Paul CLAIRÉ (actuel président) et plus particulièrement Monsieur Charles VAPILLON.
Ancien directeur de l'école de La Mollière, Monsieur Charles VAPILLON dit "PAPA VAPE" créa l'association le 1er avril 1947 et en fut le président pendant de nombreuses années avant d'êtres remplacé successivement par :
Monsieur Hyppolite HOLLEVILLE, Monsieur PINSON, Monsieur Pierre HERBINIER, Monsieur Marcel BRUTELLE, Monsieur Marcel CLERC, Monsieur Régis BRUNET, Monsieur Jean-Pierre TELLIER, Madame Josette TRENTESEAUX, et enfin, Monsieur Jean-Paul CLAIRE actuel président.

En hommage à Monsieur Charles Vapillon

Le samedi 27 mai, le nom de Charles VAPILLON sera définitivement lié à celui de La Mollière puisque la portion de la rue de la république qui passe devant l'école où il a fait toute sa carrière d'enseignant sera officiellement rebaptisée rue Charles VAPILLON.

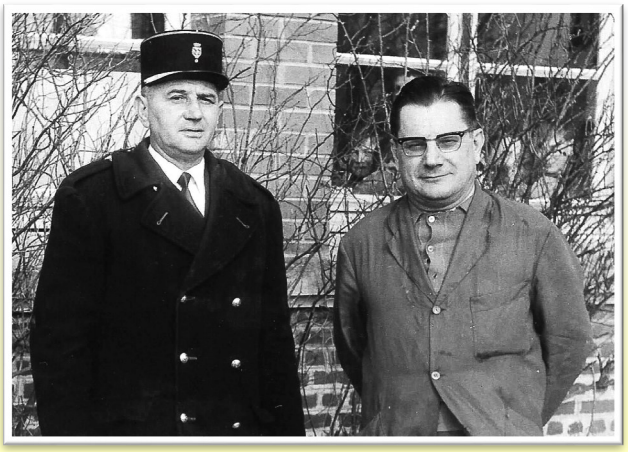

Monsieur Charles Vapillon (à droite sur la photo), en compagnie de Monsieur Zéphir Persille, ancien garde-champêtre (à gauche), en 1973.

Nouveau Président à la tête du Qaïou !

Alexandre PION vient d'être élu président de l'association le **"QAÏOU"**
Il succède à Madame Danièle LECAT qui reste bien évidemment membre de l'association et que je remercie au passage pour son engagement et son professionnalisme.
Le "QAÏOU" organisera encore cette année la Coquillade en étroite collaboration avec l'association "BIEN VIVRE AU PAYS".
Cette année, la grande Coquillade aura lieu le samedi 15 avril dans la halle marchande.
Tarif: 18 €
Réservations au 06 71 99 25 77 ou au 06 83 36 15 78

Christophe QUENNESSEN

Fête de la Saint Blaise, saint-patron des Cayolais

Beaucoup de monde pour la Fête de Saint Blaise, fête de notre ville, le 5 février dernier.
Le concert de l'harmonie des Amis de la Musique s'est déroulé dans l'après-midi tandis qu'un goûter, composé de café ou chocolat chaud et de tarte à l'badrée, était offert par la municipalité.
Le weekend s'est terminé en chanson, avec la traditionnelle « Canchon d'Saint Blaise », chant en picard, interprétée par Jean-Baptiste Clerc. Richard Dairin, chanteur et guitariste Cayolais, a clôturé cette fête de Saint Blaise en compagnie de Robert Gillard.

Concert du Nouvel An 2017

Comme chaque année, nous avons eu le plaisir de nous retrouver à l'Eglise autour de notre harmonie pour découvrir ensemble de nouvelles partitions. Cette année encore, nous avons été emmenés dans un voyage musical enchanteur.

Miss Cayeux Vacances

Vous avez entre 16 et 26 ans ? Vous mesurez au moins 1,65 m ?
Pourquoi ne pas vous inscrire à l'élection de Miss Cayeux Vacances 2017 qui se déroulera le 21 juillet prochain à la Salle des Fêtes ! Vous pourriez avoir la possibilité de gagner de nombreux lots si vous êtes sélectionnée.
Nous attendons vos candidatures !

Contact : Anne-Sophie/Service Animation au 03 22 26 04 04

Miss Cayeux devra être disponible le 15 août pour la Fête des Fleurs

Bientôt Pâques !

Comme chaque année la ville de Cayeux-sur-Mer organise la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques pour les enfants.
Le rendez-vous est fixé le 16 avril 2017 après la messe derrière l'école maternelle comme à l'habitude.

Les enfants pourront évoluer sur un parcours sécurisé. Dés que les enfants auront trouvé les balles de pingpong, celles-ci seront échangées contre des friandises.
Participation gratuite sans inscription pour les enfants jusqu'à 10 ans.

Venez nombreux !

20 ans de Cerfs-volants. 3 jours anniversaire à ne pas manquer

Comme à l'habitude, les Vencourtois organisent un festival de cerfs volants les 3, 4 et 5 juin 2017 sur l'esplanade du Boulevard Sizaire. Souhaitons-leur un bon vent et du beau temps. Nous serons ravis comme les enfants de voir les cerfs volants de toutes couleurs évoluer dans notre ciel cayolais.
Une parade aura lieu dans la ville le dimanche matin ainsi qu'une tombola.

Des nouveautés pour le Cyber Presse

Le cyber presse vous propose désormais :

- Un service horlogerie, (changement des piles, de bracelets et si besoin nettoyage),
- Un dépôt en cordonnerie,
- Un service de développement photos,
- Un service clefs minutes,
- Un service photocopie.

Infos Pratiques

Cabines Commerciales

La location des cabines commerciales débutera en avril pour la saison 2017. Nous attendons vos demandes par courrier avec votre numéro de Siret et l'assurance, à envoyer à la Mairie, au Service Animation.

Exposition du Festival de l'Oiseau

L'exposition du concours photo « Mon plus beau coin nature de Picardie » du Festival de l'Oiseau 2017 est prévu à la Chapelle des Marins du 8 au 18 avril.

Peut-être des Huîtres à Cayeux !

Réunion du 20 janvier 2017

Le vendredi 20 janvier 2017 s'est tenu en mairie de Cayeux-sur-Mer le premier comité de pilotage du projet d'expérimentation de moules de bouchots et d'huîtres. De nombreuses personnes intéressées par ce projet relancé par M. Lecomte en 2016 étaient présentes : M. Buisine, député, M. Hénocque, maire de Woignarue, les représentants de la DDTM, du syndicat mixte Baie de Somme, du parc naturel marin, du Gemel, du comité des pêches et des kite surfeurs. Mme Clémence Gariglietti, chargée de mission du comité régional de conchyliculture (CRC) Normandie mer du Nord a exposé les résultats des premières études et les perspectives du projet.

Deux zones potentielles ont été identifiées :
La 1ère zone se situe près de l'amer sud et il pourrait y être envisagé une culture d'huîtres, la place sur l'estran étant insuffisante pour une culture de moules de bouchots.
Plusieurs tables pourraient y être implantées (4 à 5) sur trois rangées parallèles au cordon de galets. L'expérimentation déterminera si les huîtres se développent correctement et si le matériel résiste bien à la houle.

La 2ème zone, plus au sud, vers Woignarue serait quant à elle plus favorable à une culture de moules de bouchots et pourrait, si tout se passe bien, doter la ville de Woignarue d'environ seize concessions.

Mais avant, pour lancer la phase expérimentale, il faudra trouver un professionnel qui s'engage à faire le travail sachant bien que sa production ne pourra être vendue. Des organismes spécialisés assureront le suivi de cette expérimentation qui pourrait débuter en 2018 pour une période de 3 ans minimum.
Et, ce ne sera qu'après une conclusion favorable que pourra commencer l'exploitation, synonyme de développement économique et de création d'emplois.
Lors de cette réunion chacun a pu exposer ses doutes, le porte-parole des pêcheurs a insisté sur l'importance du balisage et des risques encourus en cas de détachement des pieux, les kite surfeurs se sont, quant à eux, inquiétés de la diminution de leur espace concédé pour la pratique de leur sport.
Pour la qualité de l'eau, la question a bien sûr été posée. A priori, aucune conséquence ne découlerait de ces cultures marines.
De grands espoirs donc !

Huttes de chasse communales

Vous êtes chasseur et désirez fréquenter les huttes de chasse communales ? Pour cela il vous faut remplir et déposer rapidement le bulletin ci-joint en Mairie afin de pouvoir les utiliser.

INSCRIPTION À LA FRÉQUENTATION DES HUTTES COMMUNALES 2017/2018
À DÉPOSER EN MAIRIE AVANT LE 15 JUILLET 2017

Je désire fréquenter les huttes communales.

Nom et prénom du responsable : 1 _____

Noms et prénoms des équipiers : 2 _____

3 _____

N° de téléphone du responsable : 1 _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

N° de téléphone des équipiers : 2 _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

3 _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

N° du permis de chasser validé : 1 _____

2 _____

3 _____

Opération stérilisation des œufs de goélands

La ville de Cayeux-sur-Mer renouvelle son opération de stérilisation des œufs de goélands. Deux passages de professionnels auront donc lieu en mai et juin 2017.

Si vous avez des nids de goélands sur votre propriété et que vous désirez faire stériliser les œufs, bien vouloir faire un courrier en mairie, nous autorisant à intervenir dans votre propriété, en notant votre adresse, votre numéro de téléphone ainsi que le lieu de nidification.

Pour Cayeux... Ensemble !
Bulletin d'Informations Municipales

Directeur de la publication : Jean-Paul LECOMTE
Rédacteur en chef : Martine CRÉPIN
Maquette et réalisation : Odeline GIRARD
Crédits photos : Ville de Cayeux-Sur-Mer
Imprimé par : S.Y.D - 80580 Pont-Rémy – Ne pas jeter sur la voie publique
Dépôt légal : à parution